

INFORMATION



Interdiction de consommation de l'eau potable sur la commune de LA BALME DE SILLINGY

Pour des raisons d'ordre sanitaire, l'eau desservant les habitations de la commune de LA BALME DE SILLINGY est temporairement impropre à la consommation.

L'interdiction concerne la boisson, la préparation des aliments et le brossage des dents.

L'eau peut être toutefois consommée après une ébullition de 5 minutes.

Conscient des contraintes que cela impose aux usagers, la **C.C.F.U met à votre disposition des bouteilles d'eau potable.**

Ces dernières sont à récupérer à La Salle Georges Daviet, 15 Rue Octave Puthod aux horaires suivants (avec application des mesures COVID) :

Vendredi 28 de 20h30-22h30
Samedi 29 de 9h00-12h00 et de 17h00-20h00
Dimanche 30 de 9h00-12h00 et de 17h00-20h00

Les agents de la C.C.F.U mettent toute en œuvre pour pallier le plus rapidement possible à cette anomalie.

La C.C.F.U. vous informera dès que la situation sera revenue à la normale.

En cas d'urgence vous pouvez nous contacter au : 06.71.58.41.57